



publié le

- 6 FEV. 2026

st-maurice de beynost

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

PM-2026-009

Objet : Permis de
stationnement

Le Maire de Saint-Maurice-de-Beynost,

Vu les dispositions du Code de la Sécurité Intérieure notamment son article L511-1 ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2211-1, L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-6 ;

Vu les dispositions du Code Pénal notamment l'article 610-5 ;

Vu la demande de la société de déménagements DEMECO - Agence MATRALOC ;

Considérant que pour le bon déroulement du déménagement, il faille délivrer une autorisation d'occuper le domaine public au 8 boulevard Maurice Cusin.

ARRÊTE :

Article 1 :

Bénéficiaire :

La présente autorisation est accordée à la société de déménagements DEMECO – Agence MATRALOC. Elle est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Article 2 :

Autorisation :

La société de déménagements DEMECO - Agence MATRALOC est autorisée à stationner un camion de déménagement le 10 mars 2026 toute la journée.



Article 3 :

Durée :

Le présent permis de stationner est accordé à titre précaire et révocable.
Il rentre en application le mardi 10 mars de 8h00 à 18h00 et ce pour 1 jour.

Article 4 :

Responsabilité :

La société de déménagements DEMECO – Agence MATRALOC est civilement responsable de tous accidents ou dommages qui pourraient se produire du fait ou à l'occasion de l'autorisation.

La société de déménagements DEMECO – Agence MATRALOC s'engage à respecter les articles 2 et 3 de l'autorisation. A défaut ils seront mis en demeure de s'y conformer et le cas échéant sanctionnés suivant l'article R610-5 du Code Pénal.

Article 5 :

Notification :

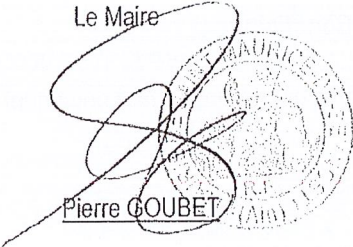
Le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire et ampliation sera transmise à :

- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Miribel ;
- M. le chef de service de la police municipale ;
- CCMP ;

Fait à Saint-Maurice-de-Beynost, le lundi 2 février 2026.

Notifié à DEMECO – Agence
MATRALOC
le 05/02/2026

Le Maire


Pierre GOUBET

Nom et prénom du signataire :
MUNZ NICOLE


MATRALOC SN - DEMECO

306 Avenue Robert BRUN
83500 LA SEYNE / MER
Tél : 04 94 11 24 24
Siret : 843 192 329 00012